

ACTION QUALITE DE L'EAU EN ELEVAGE

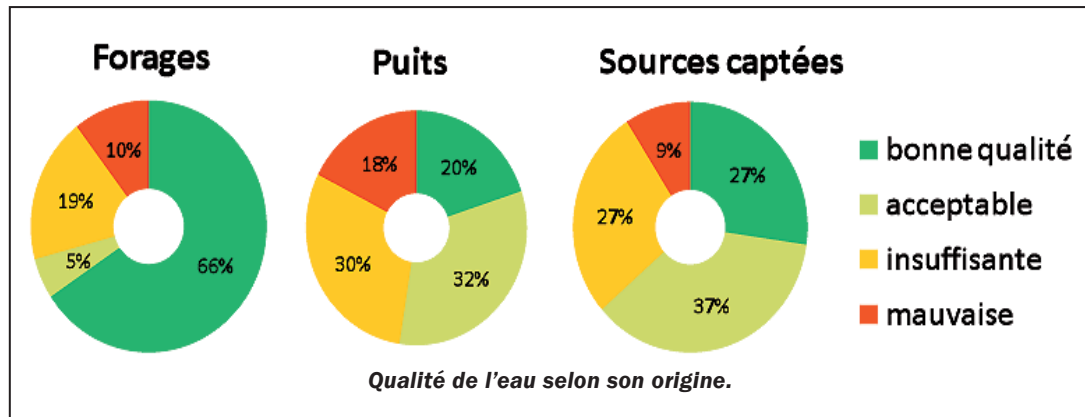
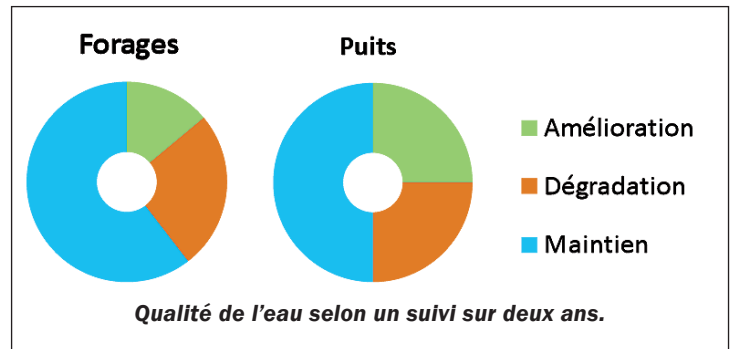
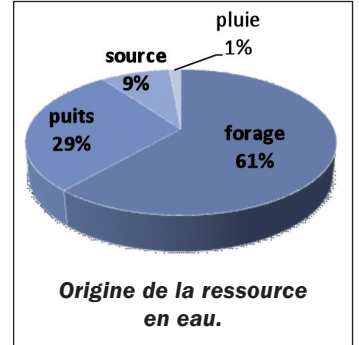
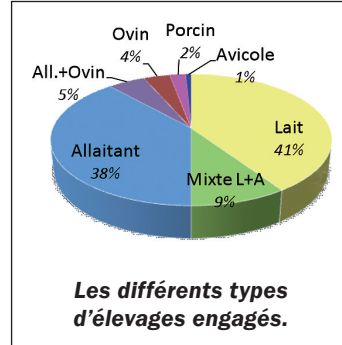
# Bilan de campagne 2011-12

**Avec près de 70 nouveaux engagés, cette action conduite par les Gds a permis l'analyse d'eau de captages dans 138 élevages répartis sur les trois départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle.**

**1** 38 élevages engagés ont été prélevés cette année : cette action intéresse tous les types d'élevages. 148 points d'eau prélevés : les éleveurs utilisant un forage sont les plus nombreux à surveiller la qualité de l'eau. Certains captages sont plus vulnérables : si 70 % des résultats provenant des forages étaient conformes aux normes, seuls 20 % des 40 puits testés ont fourni une eau de bonne qualité. Comme attendu, plus l'eau est d'origine profonde, plus elle est sûre (les conclusions sont adaptées à l'usage de l'eau et au contexte de chaque élevage). Une qualité fluctuante : par-

mi les 70 captages qui ont fait l'objet d'un suivi sur deux ans, au moins, 40 % ont vu un changement notable des résultats d'analyse. Cela confirme le besoin de surveillance à fréquence régulière, la qualité des eaux pouvant varier selon la pluviométrie récente, les activités autour d'un captage fragile et/ou les aménagements effectués. Des conseils personnalisés ont été fournis pour l'amélioration ou l'entretien du captage. **Une démarche globale** Le Gds propose une démarche globale aux éleveurs utilisant un forage ou un puits

pour abreuver leurs animaux. Cette démarche comprend : la gestion des prélèvements ; un panel d'analyses complet : six critères bactériologiques (Coliformes totaux, E. coli, ASR, entérocoques, micro-organismes revivifiables à 36° et 22°C) et six critères physico-chimiques (turbidité, pH, dureté, nitrates, nitrites, fer) ; un audit global des risques liés à l'eau et à l'abreuvement ; l'interprétation des résultats, des conseils personnalisés, un suivi régulier. Les éleveurs intéressés par une analyse d'eau de captage sont invités à contacter le Gds : 03 87 66 12 63. **Gds INFOS**



**Sécuriser l'utilisation de captages privés**  
 La sécurisation de l'usage de captages privés permet d'éviter les risques sanitaires associés à la consommation d'eau contaminée, et donc de ne pas dégrader les performances de l'élevage. Elle permet aussi de répondre aux exigences de la législation et des cahiers des charges de production : CBPE, labels (Lq, label rouge...), certifications...